

ACTUALITÉS

Saint-Sauveur, Bulletin municipal n°52 - juillet 2018



Comme chaque année, le CCAS et les élus fêtent toutes les mamans de l'année et les invitent à une petite fête organisée en leur honneur. En ce jour de fête, il ne faut pas oublier les mamans qui jouent un rôle incomparable après

avoir donné la vie à ce petit enfant.

Cette année, la fête fut un réel succès : neuf parents et leur bébé étaient présents. Chaque maman a reçu une jolie plante et un livre

pour bébé. Mention spéciale pour Kyle qui, ce jour là soufflait sa première bougie.

Ce moment convivial s'est terminé par le traditionnel «pot de l'amitié».



Bonnes vacances
à tous et bonne
lecture !

Le présent feuillet est plus particulièrement destiné aux personnes ne disposant pas d'outil informatique et qui trouveront dans ces quelques pages les informations essentielles sur les comptes budgétaires de la Commune et les travaux entamés.

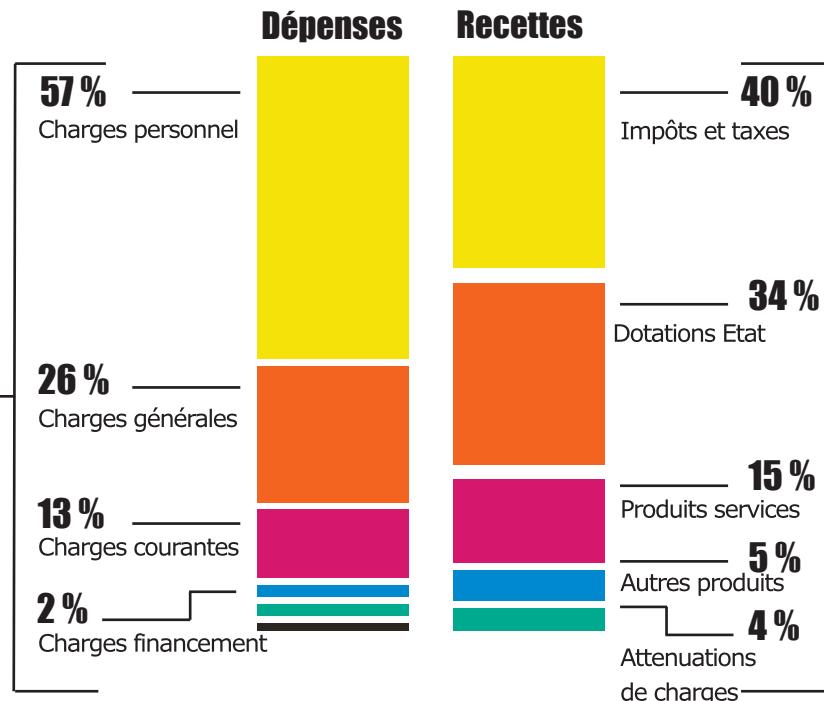
Comme l'année passée, les contraintes budgétaires sont nombreuses et les anticipations sont en permanence contrariées par des mesures nouvelles. Néanmoins le vœu des élus a été de prendre en compte les différentes hausses qui

interviennent cette année. Certes, la diminution votée sur la taxe d'habitation et le foncier non bâti - deux impôts qui suivent en augmentation ou en diminution les mêmes contraintes - s'avère peu lisible, mais elle est surtout le fruit des incertitudes qui pèsent sur les finances locales notamment la suppression annoncée de la taxe d'habitation qui reste hypothétique s'agissant des compensations données par l'Etat.

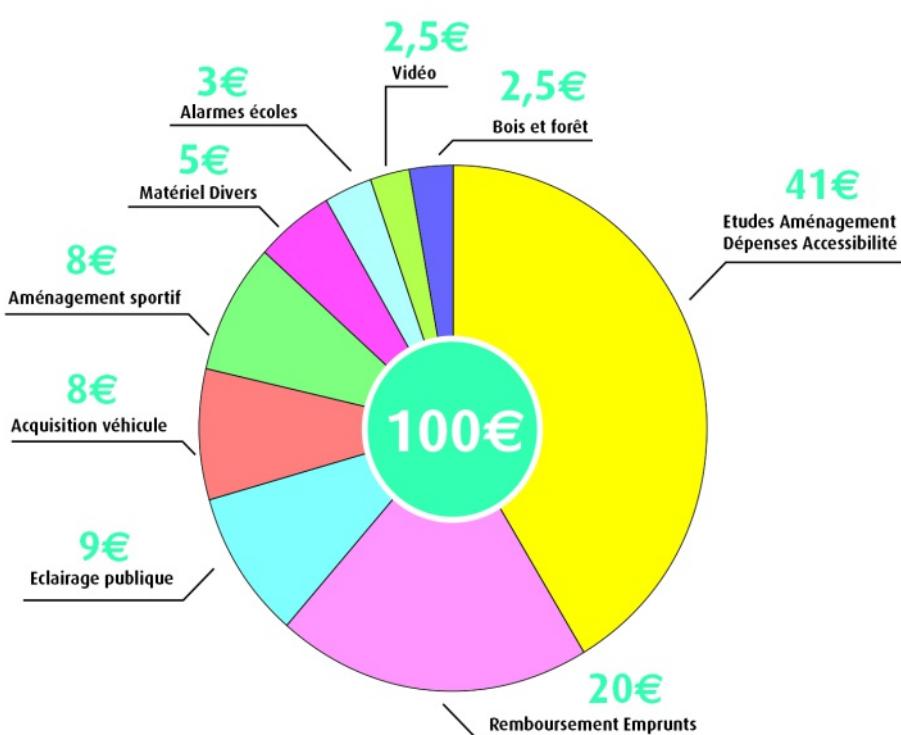
Notre commune a entamé depuis ce début juin les travaux de sécurisation

et d'aménagement de la rue Clémenceau. Dans un premier temps les perturbations seront le lot des riverains concernés. Auprès d'eux, je comprends les désagréments qu'ils subissent et je voudrais au nom de la Municipalité leur faire part de notre compréhension.

Compte administratif 2017



Investissements 336 613 € Répartition des dépenses pour 100 €



La section de fonctionnement

recense toutes les opérations et dépenses courantes de la mairie.

En dépenses il s'agit de toutes les opérations courantes de frais de personnel, fournitures, des fluides, maintenance, sécurité, intérêts de la dette, prestations de services

1124 203 €

En recettes, il s'agit de recettes courantes : ressources fiscales, dotation de l'Etat, organismes divers, services.

La section d'investissement

recense l'ensemble des flux financiers relatifs à l'entretien durable du patrimoine municipal, la construction de nouveaux équipements et le remboursement du capital de la dette.

Investissements 2015-2017

2015 : 345 991 €

- Travaux d'éclairage public, mairie
- Travaux ONF
- Refection des toilettes à l'école primaire
- Aménagement du plateau multisports
- Rénovation des terrains de tennis
- Création d'un espace sport au parcours de santé
- Achat d'un véhicule électrique Goupil, d'un défibrillateur
- Achat du terrain Faggianelli et l'Hôtel de la Poste

2016 : 174 651 €

- Travaux d'éclairage public dans les rues Lyautey, Romary, Jaurès et Curie
- Travaux ONF
- Aménagement terrains pétanque et abords du tennis
- Remplacement des jeux dans la cour de l'école maternelle
- Investissement dans le fleurissement
- Mise en place de caméras de Vidéoprotection
- ...

2017 : 266 197 €

- Travaux d'éclairage public rue Rousseau et Pasteur
- Travaux ONF
- Mise en place d'enseignes aux écoles et en Mairie
- Aménagements des terrains de sport (plateau, abords du tennis)
- Achat d'un deuxième véhicule électrique Goupil
- Travaux d'accèsibilité, d'éclairage et de plomberie à la salle polyvalente
- ...

Budget Primitif 2018

Budget Général	3 305 358 €
Budget Eau	440 461 €
Budget Assainissement	375 203 €

En dépenses de nombreux coûts de maintenance pour répondre aux normes de sécurité, charges de personnel

En recettes, la charge des impôts communaux (TH et TFPB) a été calculée au plus juste afin de ne pas pénaliser les investissements programmés.

Si l'année 2017 a donné lieu à de nombreuses tractations fiscales entre la CCPLX et ses communes membres, 2018 traduit le deuxième volet de l'accord fiscal voté en 2017 au travers du pacte fiscal et financier entraînant pour une deuxième année consécutive une hausse de la fiscalité communautaire.

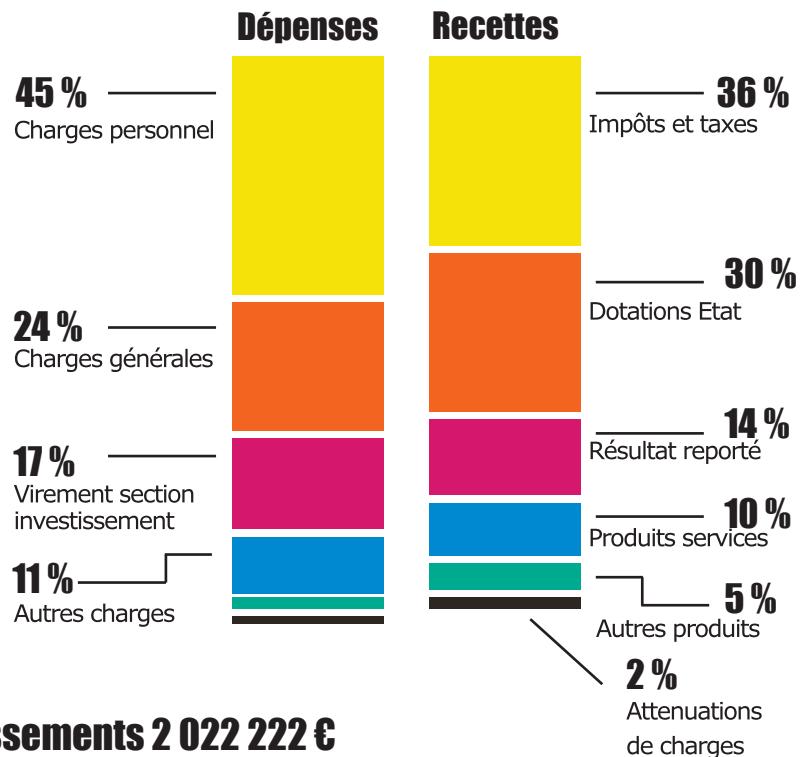
Conscients de cet impact auprès de ses administrés, les élus de notre commune ont donc choisi d'atténuer l'augmentation 2018 prévue, en diminuant la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés non bâties ceci tout en préservant les recettes fiscales permettant la réalisation des projets.

Ce constat établi, le pacte fiscal et financier permet aujourd'hui une optimisation de la fiscalité intercommunale et de pallier la baisse importante des dotations de l'Etat. Ce dispositif se traduit en termes d'accords sur un meilleur équilibre fiscal entre les communes (ville centre et autres communes, notamment les trois nouvelles communes issues de la Loi Nôtre) et sur un partage de la fiscalité des ménages et des entreprises.

Les trois taxes sont ainsi passées de :

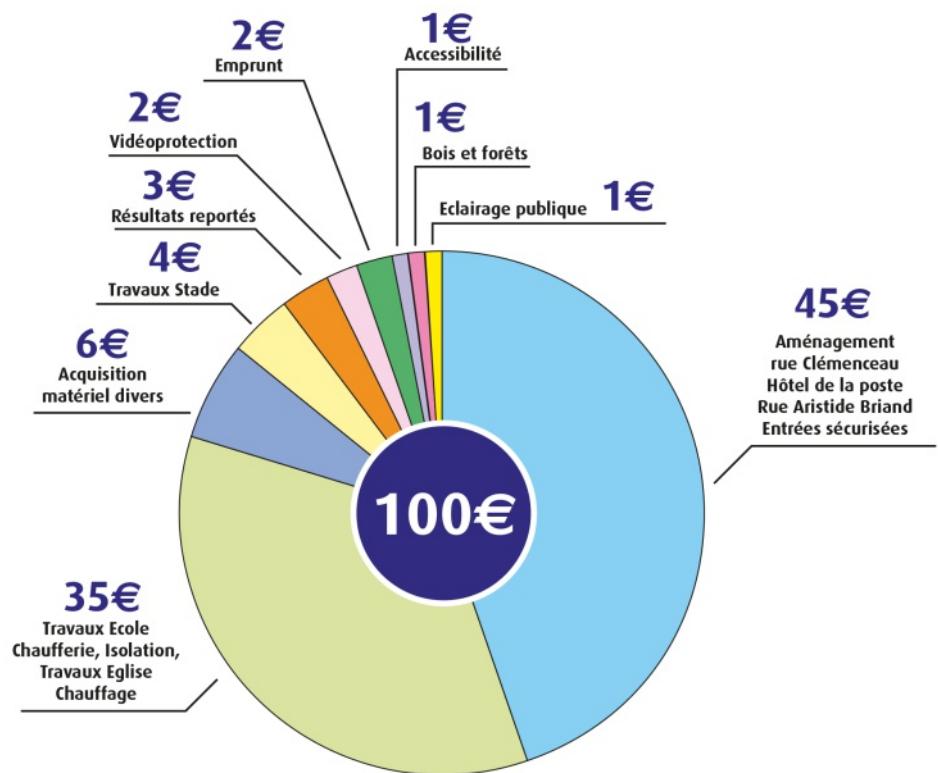
- TH : 7.28 % au lieu de 7.50 %
- TF : maintenue à hauteur de 14.83 %
- TFNB : 28.68 % au lieu de 29.57 %

Fonctionnement 1 283 136 €



Investissements 2 022 222 €

Répartition des investissements pour 100 €



Quels effets sur votre fiche d'impôts ménage ?

2017	2018
Valeur locative moyenne 2791 - 341 (abattement) = 2450	Valeur locative moyenne 2791 - 341 (abattement) = 2450
TH 2450 x 10.56 % = 259 €	TH 2450 x 11.16 % = 273 €
TFB 1396 x 02.13 % = 30 €	TFB 1395 x 02.68 % = 37 €
TOTAL 310 €	TOTAL 310 €
DIFFERENCE +21 €	

Travaux près des écoles

Des travaux sont engagés pour les rues Georges Clémenceau et Just Pingand. Il s'agit de la sécurisation de l'entrée des écoles avec la création d'un parking de 17 places en pavés, engazonné et d'une zone 30 km/h avec un plateau d'une trentaine de mètres devant le périscolaire.

La rue Just Pingand a été refaite avec des caniveaux aspect pierre pour l'écoulement des eaux pluviales.

Le monument aux morts va être déplacé afin que les cérémonies patriotiques se déroulent dans de bonnes conditions et sans danger. Les travaux du BTP devraient se terminer fin août pour une somme de 249 000 € HT.



L'entreprise Voignier assure la plantation des espaces verts et sera effectuée à l'automne pour un montant de 72 000 € HT. Des subventions à hauteur de 35 % par l'Etat et 20 % pour la Région.

Pose de vannes sectorielles

Pour permettre le comptage par secteur et définir les fuites éventuelles afin d'optimiser notre réseau d'eau potable, quatre vannes sectorielles équipées de compteurs ont été posées au printemps. Neuf vannes de sectionnement ont également été installées.

La municipalité s'excuse de la gêne occasionnée (coupure d'eau) durant plusieurs jours et remercie beaucoup les habitants pour leur patience et leur compréhension.

Travaux sur le Breuchin

Dans le cadre du plan pluri-annuel d'entretien du bas Breuchin, les travaux de traitement de l'atterrissement à Saint-Sauveur ont été engagés. Les travaux de criblage des alluvions et d'éliminations des rémanents végétaux ont démarré le 23 mai et terminés le 29 mai.

La réception a été faite le 13 juin 2018.



Départ à la retraite de Jacques Faivre

A l'occasion du départ à la retraite de Jacques Faivre, agent municipal, la municipalité a organisé une petite cérémonie. Il était accompagné de son épouse. Etaient également présents les élus, le personnel municipal et quelques amis. Francis Mathieu premier adjoint a retracé le parcours d'un agent « déjà regretté ». Le travail accompli depuis toutes ces années passées à la commune parle de lui-même. Il va désormais pouvoir profiter plus de son épouse, ses enfants et de sa petite fille Ella. Son temps sera aussi consacré pour bricoler à volonté, faire du vélo grâce au cadeau qu'il a reçu de la part de tous.



- Bulletin municipal de Saint-Sauveur - ISSN 1269-4266
- Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Anne-Marie Eon
- Rédaction : M. Anding - I.Chappuis - A.S.Laroche - M.Ghettini - S.Ollmann - C.Oster - C.Poirrier - P.Vançon
- Photos : Mairie de Saint-Sauveur • Conception : Mairie de Saint-Sauveur